

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 juillet 2015
(convocation du 3 juillet 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, M. RAUTUREAU Benoît, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11 h 20
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noel à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 12 h 30
M. PUJOL Patrick à M. CAZABONNE Alain
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 12h30
M. DUCHENE Michel à Mme WALRYCK Anne
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique
M. AOUZERATE Erick à M. BOBET Patrick à partir de 13h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kevin à partir de 10h40
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 13h10
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal de 9h45 à 10h45
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
M. BOUTEYRE Jacques à M. MANGON Jacques
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
Mme CALMELS Virginie à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h
Mme COLLET Brigitte à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 13h15
M. DAVID Jean-Louis à Mme CUNY Emmanuelle
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan jusqu'à 10h10

M. DELAUX Stéphan à Mme FRONZES Magali à partir de 12h50
Mme DESSERTINE Laurence à M. ALCALA Dominique
M. FELTESSE Vincent à M. TURON Jean-Pierre
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. HICKEL Daniel à Mme ROUX-LABAT Karine
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 13h10
M. LAMAISON Serge à M. VERNEJOUL Michel
Mme LAPLACE Frédérique à M. FETOUEH Marik à partir de 11h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h50
M. LOTHaire Pierre à Mme BERNARD Maribel
Mme LOUNICI Zeineb à Mme IRIART Dominique
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. GARRIGUES Guillaume
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h
M. ROBERT Fabien à M. RAUTUREAU Benoît à partir de 12h50
Mme THIEBAULT Gladys à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie
Mme TOUTON Elisabeth à Mme VILLANOVE Marie-Hélène à partir de 12 h 20

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Centre entreprise communication avancée (C.E.C.A) - Organisation de la 21ème
Université Hommes - Entreprises les 27 et 28 août 2015 - Subvention de
Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Centre entreprise communication avancée (CECA) organise les 27 et 28 août 2015, dans les locaux du château Smith Haut Lafitte à Martillac, la 21ème Université Hommes/Entreprises. Cette dernière a été à l'origine de l'Université « Trans-Mission » qui a lieu chaque année en Belgique, et qui réunit 200 décideurs à Bruxelles.

Ce forum est conçu comme un lieu de réflexion, de remise en cause positive pour les décideurs, où se pose la question du sens et des valeurs et vise à réconcilier l'économique et l'humain en créant les conditions d'échanges entre cadres et dirigeants des entreprises et collectivités, ainsi que les associations autour de grands témoins.

Dans ce cadre, de nombreux conférenciers, experts reconnus souvent à l'international, se rendront à Bordeaux.

Au cours de la 21ème édition de ce forum, le CECA et ses 20 partenaires exploreront, avec une douzaine de conférenciers d'horizons différents et complémentaires (philosophes, écrivains, hommes politiques, économistes, présidents d'associations ou d'entreprises) des pistes de réflexion sur le sens et les valeurs autour du thème « bonheur et performance ».

Les thèmes abordés par ce forum les années passées ont concerné, à titre d'exemple :

- du profit et des hommes, quelles perspectives ?
- développement durable ou responsable ?
- peut-on encore s'engager ?
- quelles valeurs transmettre ?
- coopération-compétition,
- principe de précaution et prise de risque sur les marchés financiers.

Au fil des ans, l'Université Homme/Entreprise est devenue un évènement où se rencontrent les décideurs, locaux et nationaux, du monde de l'entreprise, ce qui amène notre Etablissement public à être partenaire de cette manifestation depuis plusieurs années.

En 2014, il est à noter que la 20^{ème} édition de l'Université Hommes/Entreprises, axée sur le thème « Sens et croissance », a vu la présence d'un public de 600 personnes (517 en 2013). Leur origine était à 90% aquitaine et 10% nationale.

Pour l'année 2015, l'Université inscrit sa réflexion sur le lien entre le bonheur et la performance dans un monde centré sur la performance et la recherche continue d'une meilleure productivité.

Par sa participation à son organisation, Bordeaux Métropole entend promouvoir le dynamisme et l'attractivité de la métropole bordelaise au niveau national et le financement de cette université démontre par ailleurs l'intérêt de Bordeaux Métropole pour les questions ayant trait à la place de l'homme dans le monde de l'entreprise.

Les thèmes de réflexion retenus pour ces journées, au cours de ce symposium, seront les suivants :

- le bonheur au travail entraîne t-il automatiquement la performance ?,
- est-ce à l'entreprise de chercher à créer les conditions du bien être ?

Le programme des conférences sur ces deux journées se déclinera selon les thèmes suivants :

- il n'y a pas de performance sans bonheur,
- ce n'est pas le succès qui attire le bonheur mais le contraire,
- remise du 4^{ème} prix du livre optimiste,
- comment retrouver la performance ?
- le bonheur au travail, c'est ensemble et durable,
- l'excellence, le comble du bonheur,
- plénitude et liberté, à quel prix ?

La couverture médiatique de cette manifestation sera assurée par les journaux locaux comme Sud-Ouest, Objectif Aquitaine, le journal des entreprises, et nationaux comme Entreprises et carrières, les Echos, la Croix, le courrier français, les chaînes télévisées comme TV 7 et des outils de communication tels que internet, mailings, publicité par voie de presse et publicité audiovisuelle.

Pour la mise en œuvre de cette manifestation, le CECA a sollicité auprès de Bordeaux Métropole une subvention de fonctionnement de 2000 € pour un montant de dépenses subventionnables hors taxes de 180 000 € détaillées dans le tableau ci-après :

Dépenses	€ H.T	Recettes	€ H.T
Achats divers	33 000	Région Aquitaine	10 000
Services extérieurs	20 000	Conseil départemental	5 500
Autres services extérieurs	71 000	Bordeaux Métropole	2 000
Charges de personnel	56 000	Communes	2 500
		Grandes Ecoles	7 500
		Droits d'entrée	66 500
		Partenariat entreprises	86 000
Total	180 000	Total	180 000

Selon le budget présenté, la subvention sollicitée par le CECA représente 1,11% du budget et 10 % des participations des collectivités publiques.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales

VU le règlement d'intervention relatifs aux manifestations à vocation économique adopté par délibération n°2012/0326 du Conseil métropolitain du 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la 21^{ème} Université Hommes/Entreprises qui aura lieu les 27 et 28 août 2015 constitue un temps de réflexion et de mobilisation des acteurs économiques, qu'elle participe à l'attractivité de notre territoire, qu'elle est en lien avec des problématiques en matière de développement économique sur lesquelles Bordeaux Métropole s'est positionnée en 2015

DECIDE

Article 1 : Il est attribué une subvention de 2 000 € au CECA pour l'organisation de la 21^{ème} Université Hommes/Entreprises qui se déroulera les 27 et 28 août 2015 à Martillac.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention métropolitaine,

Article 3 : la dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparentés vote contre

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 juillet 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 AOÛT 2015

PUBLIÉ LE : 6 AOÛT 2015

M. JOSY REIFFERS